

LE SOLAIRE POUR LES PROS !

ENTREPRISES ET AGRICULTEURS

Produisez de l'énergie photovoltaïque et  
réduisez votre budget électricité ou louez  
votre toiture en échange d'un loyer !

UN  
ACCOMPAGNEMENT  
GRATUIT

GRAND  
LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

asder  
partageons l'énergie

## **Vous êtes une entreprise implantée sur le territoire de Grand Lac et vous disposez au minimum d'une toiture de 400 m<sup>2</sup> ou d'un parking de 2000 m<sup>2</sup> ?**

Grand Lac et l'ASDER vous accompagnent en réalisant une étude du potentiel de votre site avant la mise en relation avec des tiers-investisseurs présélectionnés pour la qualité de leurs offres.



### **6 bonnes raisons d'opter pour des panneaux solaires photovoltaïques en toiture ou sur ombrières :**

- ✓ Vous rentabilisez un espace qui n'était pas utilisable ou réduisez votre budget électricité tout en valorisant votre patrimoine.
- ✓ Vous proposez plus de confort à vos salariés et vos visiteurs, grâce aux ombrières de parking.
- ✓ Vous bénéficiez d'un accompagnement de Grand Lac et de l'ASDER, tiers de confiance.
- ✓ Vous participez à la transition énergétique du territoire en produisant une énergie inépuisable, gratuite, abondante et respectueuse de l'environnement.
- ✓ Vous pouvez valoriser votre engagement écologique et responsable dans votre réseau et auprès de potentiels futurs collaborateurs.
- ✓ Vous anticipez la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables qui rendra obligatoire l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les grands parkings.

# LES ÉTAPES DU PROJET

**1** Votre surface de toit ou de parking correspond aux critères.

**2** Vous appelez le service Air-Énergie-Climat de Grand Lac pour vous inscrire au programme.

**3** L'ASDER réalise une étude d'opportunité et vous conseille sur l'option la plus intéressante.

**4** Vous décidez de louer votre surface à un tiers-investisseur qui va réaliser l'installation puis l'exploiter.

**5** Grand Lac et l'ASDER vous aident pour faire le meilleur choix parmi les offres reçues.

**6** Après la signature, le tiers-investisseur installe les panneaux et les exploite sans aucune intervention de votre part.

**7** Vous percevez un loyer ou vous réduisez votre budget électricité.

**8** Vous pouvez valoriser votre engagement citoyen et écologique auprès de votre réseau.

# CONTACT ET INFORMATIONS UTILES

## Le cadastre solaire

Le cadastre solaire est un outil en ligne gratuit qui vous donnera une première idée du potentiel thermique et photovoltaïque du site que vous souhaitez équiper.

[www.grand-lac.cadastre-solaire.fr](http://www.grand-lac.cadastre-solaire.fr)



## L'ASDER

Association neutre et indépendante qui assure des missions de service public et qui vous accompagne dans votre projet solaire.

## Grand Lac

Le service Air-Énergie-Climat de la Communauté d'Agglomération Grand Lac vous accompagne dans votre projet solaire.

**Votre contact : Manon MOLLO**

Chargée du développement des énergies renouvelables

[m.mollo@grand-lac.fr](mailto:m.mollo@grand-lac.fr) - 07 88 97 00 37

Grand Lac Communauté d'Agglomération  
1500 Boulevard Lepic - 73100 Aix-les-Bains  
[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

